

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BAIE-COMEAU

Vieux annuaires

La Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement invite la population à sa campagne annuelle de récupération des annuaires téléphoniques périmés. L'activité débutera demain et s'étendra jusqu'au 4 décembre. La collecte se fera par des élèves de la Commission scolaire Manicouagan mais le public peut profiter de la présence des dépôts de quartier à Baie-Comeau pour y déposer leur vieux annuaires. Par le passé, la collecte a connu un franc succès en permettant à la corporation de recueillir jusqu'à 15 000 annuaires.

MATANE

« Au pays de Matane »

La Société d'histoire et de généalogie de Matane vient de lancer le 58e numéro de sa revue biannuelle « Au pays de Matane ». Dans cette publication de 44 pages, dont la présentation a été entièrement refaite, on retrouve nombre d'articles et de photographies portant notamment sur le centre hospitalier, des chantiers forestiers d'autrefois et des pionniers de Matane.

CHANDLER

Colloque sur la santé

Les dirigeants des six CLSC de la Gaspésie, du CLSC des Îles-de-la-Madeleine et de la Régie régionale de la santé étudieront demain, à l'occasion du colloque 1994, les différentes façons d'appliquer la réforme de la santé, la loi 120, qui prévoit des rôles accrus pour les centres locaux de services communautaires. Le thème du colloque, « Les CLSC, les premières lignes publiques en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine », du nom du nouveau « cadre de référence », explique bien l'importance que ces institutions seront appelées à jouer, tant en santé que pour les services sociaux. La réforme sous-entend notamment une forte hausse des heures d'ouverture des CLSC. L'une des préoccupations majeures des dirigeants se situe au niveau des ressources qui seront disponibles pour répondre à cette exigence.

KAMOURASKA

Gala de l'entreprise.

La 8e gala « Meritas » de l'entreprise du Kamouraska aura lieu le dimanche 27 novembre, à la salle communautaire Robert-Côté à Saint-Pascal de Kamouraska. Le gala organisé par la Corporation de développement économique du Kamouraska se tiendra sous le thème de « Partenaires pour la croissance et la magie de l'entrepreneurs-hip ». Le « Meritas 94 » du Kamouraska sera sous la présidence d'honneur de M. Paul-Arthur Fortin, de la Fondation de l'entrepreneurs-hip du Québec.

RIMOUSKI

Coulisses du 4e pouvoir

Quatre émissions produites à CJBR Rimouski sur les « coulisses du 4e pouvoir » seront diffusées à compter de demain, à 11 heures, sur les ondes de cette station radio-canadienne. La réalisation de cette série a été confiée à Louis Belzile qui, avec le journaliste Claude Morin, animent ces émissions. Des journalistes de Paris, Londres, New York, Montréal, Gaspé et Rimouski témoignent de la pratique de leur métier. Les autres productions seront diffusées le 26 novembre, ainsi que les 3 et 10 décembre.

Éoliennes à Cap-Chat et Val-d'Espoir

York Vesta a un projet de 65 millions \$

CAP-CHAT — La société York Vesta prévoit investir quelque 65 millions \$ dans la construction de deux parcs d'éoliennes à Cap-Chat et Val-d'Espoir, en Gaspésie. Les investissements pourraient même atteindre 85 millions \$.

par HENRI MICHAUD
 collaboration spéciale

Le projet le plus important, celui de Val-d'Espoir, prévoit la construction de 95 éoliennes à axe horizontal. « Nous avons entrepris des discussions avec le gouvernement provincial et Hydro-Québec, précise François Ladouceur, président de York Research. Nous at-

tendons toujours un signal de nos interlocuteurs dans ce dossier. Mais, de toute évidence, ce site est un des meilleurs au Québec pour fabriquer de l'énergie à partir du vent. » Le parc pourrait produire une cinquantaine de mégawatts.

York Research est une société américaine qui oeuvre, entre autres, dans le secteur énergétique. L'entreprise exploite une filiale au Canada. L'entreprise est partenaire d'une société multinationale, Vestas, qui fabrique des éoliennes à axe horizontal et vertical, dont une à une capacité de 1,5 mégawatt. Elle possède, entre autres, une usine au Danemark qui vend des unités un peu partout dans le monde.

M. Ladouceur soutient qu'il « a hâte de connaître les intentions de Québec et de la société d'État sur son projet. » « Nous ne demandons pas d'aide financière. Nous souhaitons établir un partenariat pour développer ce type d'énergie. Au surplus, Hydro-Québec réaliserait des économies au chapitre des frais de transport et des pertes inhérentes à cette activité. » L'entreprise souhaite également construire deux autres parcs, un à Malo-Éternité et l'autre à Beauharnois.

À Cap-Chat

York Research et ses filiales, York Vesta et Cap-Chat Énergie, prévoient aussi construire huit éoliennes à axe horizontal sur l'emplacement même d'Eole, à Cap-Chat. Le projet, plus modeste, est de quatre mégawatts. « Les travaux doivent être terminés à la fin 1995. Nous effectuerons également des études pour la réparation de l'éolienne à axe vertical. Trois hypothèses s'offrent à nous : la réparer, la démolir ou la transformer en un musée d'interprétation à vocation touristique. » L'entreprise prévoit investir entre 4 et 6 millions \$ à Cap-Chat, selon le scénario retenu pour Eole.

La nouvelle société a déjà signé un contrat avec Hydro-Québec pour lui fournir de l'énergie, à 4,5 c le kilowatt. Les travaux débuteraient au printemps.

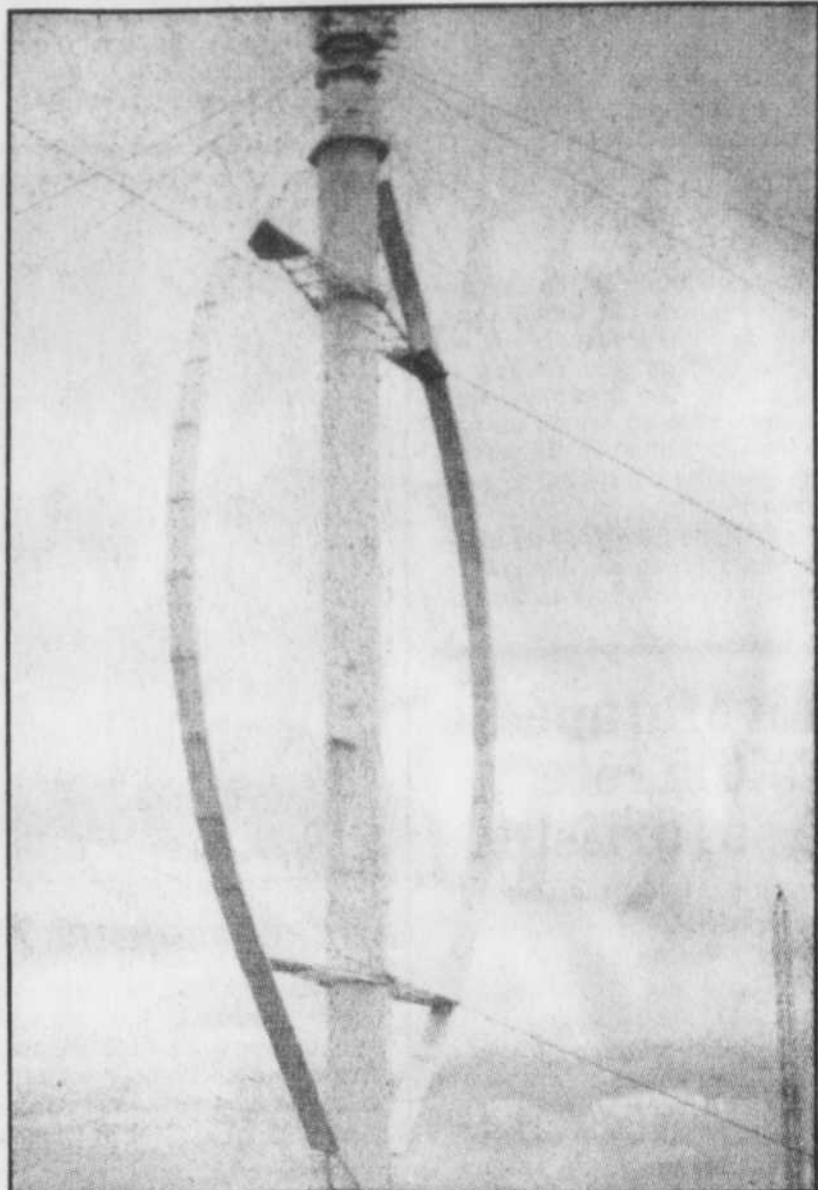
De son côté, Hydro s'est limitée à confirmer la ratification d'une lettre d'entente pour la remise en service d'Eole géante et l'implantation du petit parc d'éoliennes.

Une usine

Parallèlement à ces deux projets énergétiques, York Vesta prévoit investir quelque 20 millions \$ dans la construction d'une usine de fabrication d'éoliennes. « Là encore, nous discutons avec les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick. La Gaspésie, plus précisément le secteur de Val-d'Espoir, nous semble intéressante. Nous pourrions économiser sur les coûts de transport, la main-d'oeuvre y est abondante et la région offre des facilités pour l'exportation. » M. Ladouceur parle de 158 emplois pour chacune des deux phases du projet mais ajoute que « le Nouveau-Brunswick a une longueur d'avance. »

Michel Thibault, directeur général de la Société de développement économique de la Gaspésie et des Îles, est persuadé que l'entreprise choisira la Gaspésie. « Nous disposons de toutes les facilités et York Vesta a déjà des partenaires en région. De plus, le recrutement de la main-d'oeuvre et sa formation ne posent pas de problèmes. La valeur du dollar canadien et notre proximité du marché est-américain sont aussi des atouts importants. »

Une autre entreprise, Kenneth Windpower, lorgne l'Est du Québec pour y installer un parc d'éoliennes. La région est reconnue pour ses vents fréquents et constants. Hydro-Québec et Lavalin avaient d'ailleurs choisi Cap-Chat pour construire la plus haute éolienne à axe vertical au monde, endommagée par une rafale de vent en avril 1993.



Les éoliennes font déjà partie du paysage de Cap-Chat. Hydro-Québec en a expérimenté plusieurs.

Léonard et le vieux pont de Québec

Non aux grosses réparations

QUÉBEC — Le ministre des Transports, Jacques Léonard, a réitéré, hier, le refus de son gouvernement d'assumer les coûts des « carences du gouvernement fédéral » dans l'entretien du pont de Québec.

par GILLES BOVIN
 LE SOLEIL

M. Léonard se dit cependant disposé à négocier avec le Canadien National du partage des coûts d'entretien annuel, près de 2,5 millions \$, dans la mesure où le fédéral « remet le pont dans un état correct ».

Québec refuse de payer pour « le passé », tranche le ministre Léonard qui juge que la détérioration avancée de ce qui fut la huitième merveille du monde est due à la négligence d'Ottawa, qui n'y a

pas effectué l'entretien nécessaire, « pendant des années », avant d'en céder la propriété au CN, en 1993. Au cabinet du ministre, on souligne que la structure du pont ne semble pas porter d'atteinte irréparable, mais on évalue à plus de 40 millions \$ les sommes nécessaires pour rattraper les retards accumulés dans l'entretien de cette superstructure d'acier sérieusement attaquée par la rouille. M. Léonard estime qu'il appartiendra au CN de discuter avec le gouvernement fédéral de la manière dont ils entendent financer ces réparations.

En juin dernier, le CN a demandé à la firme Modjersky d'effectuer une étude poussée de l'état de cette structure. Confiée en sous-traitance à la Dominion Bridge, cette évaluation est terminée depuis un mois et on attend le rapport final au cours des prochaines semaines, indique-t-on au ministère des Transports.

Entre-temps, les discussions se poursuivent entre le CN et le ministère des Transports pour déterminer la part que Québec pourrait assumer pour l'entretien ultérieur du pont. Pour le moment, Québec ne contribue que 25 000 \$ par année pour les droits de passage des automobiles en vertu d'un bail valide jusqu'en 2021.

Son mari est déjà commissaire d'école

Ses neuf enfants ne l'empêchent pas de vouloir servir

MATANE — Mère de neuf enfants, Mme Lucie Tremblay est candidate à l'un des dix sièges de commissaire mis en jeu lors des élections de dimanche à la Commission scolaire de Matane.

par ROMAIN PELLETIER
 collaboration spéciale

Tout comme son mari, M. Raymond Tremblay, infirmier au Centre hospitalier, réélu sans opposition commissaire dans la

circonscription numéro 1, elle veut siéger là où se prennent les décisions.

Mme Tremblay, qui brigue les suffrages dans la circonscription numéro 13, fait la lutte à la commissaire sortante, Mme Clémence

Landry. Une candidate d'importance puisqu'elle a déjà assumé la présidence de la commission, de 1985 à 1987, ainsi que celle de l'ancienne commission scolaire régionale des Monts, de 1982 à 1985.

Mari et femme pourraient donc

siéger à la table des commissaires. Ce qui ne contrevient en rien à la loi comme le confirme le président d'élection et secrétaire général de la Commission, M. Jean-Paul Morin.

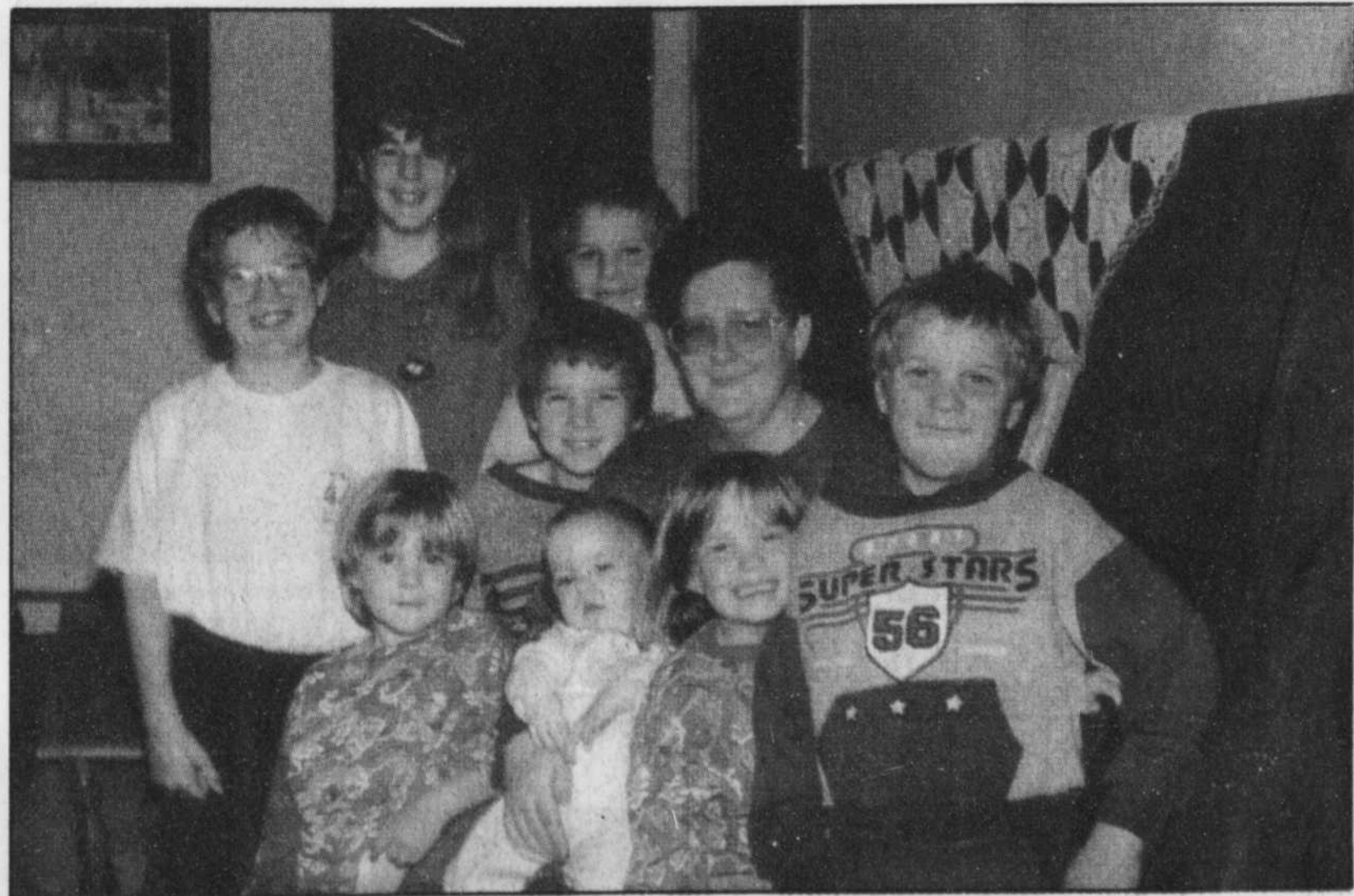
« Mais de mémoire, dit-il en substance, je n'ai jamais vu pareille situation et cela doit être plutôt rare dans l'ensemble des commissions scolaires. En fait, à moins d'être juge, député, employé de la commission scolaire, emprisonné ou condamné pour une fraude électorale, quiconque peut se présenter comme candidat, en autant qu'il demeure depuis au moins six mois dans le territoire de la Commission. »

Avec de nouvelles idées

Mme Tremblay, candidate défaits y a sept ans, a décidé de poser à nouveau sa candidature pour apporter des améliorations dans le monde de l'éducation.

« Au lieu de faire des coupures sur le dos des élèves, dit-elle, il faut envisager d'autres solutions, faire place aux idées nouvelles. La presse d'écouter les parents avant de prendre des décisions. Ces derniers ont beaucoup de choses à dire pour le maintien de tous les services en milieu scolaire et pour régler les problèmes, notamment la montée d'une certaine violence dans les écoles. »

Ayant déjà siégé plusieurs années à des comités d'école, Mme Tremblay souhaite donner une voix de plus aux parents à la table des commissaires. Se disant disponible, elle mise sur le fait que six de ses enfants dont l'âge varie de 11 mois à 14 ans vont à l'école, soit quatre au primaire et deux au secondaire.



Mme Lucie Tremblay entourée de huit de ses neuf enfants : Pascale, Marie-Denise, Irène, Pierre, Dominique, Étienne, David et Marie-Claire.

Traitement du poisson salé et séché Ottawa adoptera ses normes en 1995

GRANDE-RIVIÈRE — Pêches et des Océans Canada reporte jusqu'au début de 1995 l'adoption de normes relatives au traitement du poisson salé et séché connu sous l'appellation Gaspé Cure, un retard qui suscite l'impatience du député bloquiste de Gaspé, Yvan Bernier, critique de l'opposition en matière de pêches.

Brian Tobin. « Il ne peut pas se permettre de consulter indéfiniment. Il a ce dossier sur son bureau depuis le premier jour de son mandat. »

Le consortium Gaspé Cure, regroupant cinq usines gaspésiennes, réclame l'exclusivité de l'emploi du terme Gaspé Cure, parce que le poisson salé et séché

en Gaspésie ne se compare pas aux produits obtenus par deux compagnies de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ces deux firmes utilisent notamment des séchoirs pour déshydrater le poisson alors que la formule gaspésienne mise sur le grand air.

C'est une refonte des règlements de Pêches et Océans en 1971, changeant l'appellation de « poisson de Gaspé » à « poisson salé à la gaspésienne », qui a ouvert la porte aux entreprises des Maritimes. Cette perte d'exclusivité a graduellement fait fléchir le nombre d'emplois au sein du consortium.



Louis-Guy
LEMIEUX

Honoré, Arthur et Alphonse

Qui a dit que novembre était le mois des morts ? Novembre, c'est le mois des livres. Le mois des prix littéraires et le mois des livres-cadeaux en pensant à Noël.

La dynamique maison d'édition de la rue Maguire, Septentrion, publie tout ce qui bouge en histoire. Elle vient de se distinguer chez le gouverneur général avec le prix de la meilleure traduction remise à Jude Des Chênes pour *Le mythe du sauvage*, d'Olive Dickason, un ouvrage clef pour comprendre le problème amérindien.

Septentrion a pris la bonne habitude de m'inonder de sa production. J'en retiens deux pour tout de suite : un ouvrage d'historien et un roman historique. Plus un clin d'oeil gratuit à l'humoriste français Alphonse Allais.

Honoré Mercier

Le 30 octobre 1894, il y a 100 ans donc, l'homme politique et premier ministre démissionné Honoré Mercier mourait à l'âge de 54 ans. Il était diabétique, une maladie que la médecine ne savait pas soigner à l'époque.

Des dizaines de milliers de Québécois vont pleurer devant son corps exposé dans sa résidence montréalaise, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis. Le peuple lui fait des funérailles nationales.

L'historien Gilles Gallichan, qui signe le livre *Honoré Mercier, la politique et la culture*, relève qu'on ne retrouvera ce soulèvement spontané d'émotion populaire qu'à la mort de René Lévesque, en 1987.

Honoré Mercier était mort surtout de n'avoir pas réussi à sortir le Québec profond de l'analphabétisme. Il mourait ruiné politiquement et personnellement. Les huissiers avaient saisi sa bibliothèque privée pour se payer. Le régime qui suivit annula tous ses efforts afin de doter enfin la province d'un premier réseau de bibliothèques publiques. Il fallut attendre 70 ans pour voir un gouvernement (les trois « L » : Lesage, Lévesque, Lapalme) penser à une politique culturelle axée sur l'imprimé.

Historien et bibliothécaire à l'Assemblée nationale, Gilles Gallichan a réalisé un ouvrage d'histoire comme on aimerait qu'ils le soient tous : écrit pour être lu.

L'historien conclut : « Avec lui (Mercier), le Québec s'est redressé un moment, presque étonné d'exister et déjà capable d'espérances ». Dans le débat référendaire actuel, de quel bord serait le grand Honoré Mercier ? Question.

Arthur Buies

Arthur Buies, lui, c'est de la même époque que Mercier. Du journaliste et pamphlétaire flamboyant, notre mémoire collective n'a retenu que le secrétaire du curé Labelle revu par *Les belles histoires des pays d'en haut*.

Arthur Buies fut d'abord et avant tout un écrivain prolifique et frondeur. Sa vie est un film, un roman. Comment ces artistes réussaient-ils à ne pas se suicider dans ce Québec étriqué, dominé non pas, au premier chef, par le pouvoir britannique mais par les curés ultramontains ?

L'écrivain Mireille Maurice, née à Oka, comme le fromage, publie, toujours chez Septentrion, un roman historique qui présente un Arthur Buies grandeur nature.

Les éditeurs sont en train de redécouvrir Arthur Buies. Il était temps. La vie de cet homme résine, à elle seule, 50 ans d'histoire à la fin du siècle dernier.

Alphonse Allais

À la même époque que Mercier et Buies, mais en France, Alphonse Allais réinventait l'humour quotidien à l'intérieur de pas moins de huit journaux dont le célèbre *Chat Noir*. Guityr, Prévert, Queneau et, plus près de nous, Devos et San Antonio l'auraient pillé joyeusement, disent les exégètes. Pas pour rien qu'on le surnomme : « la vache Allais ».

Pierre Morency, un fan d'Alphonse Allais, me passe, pour le plaisir, un livre épuisé : *Notes de voyage* de Paul Fabre.

Paul Fabre est le fils de son père, Hector Fabre (1834-1910), journaliste, écrivain et diplomate. En poste à Paris pour le gouvernement du Québec, comme son père, Paul Fabre se lie d'amitié avec Allais, avec Courteline aussi, et Paul Chevré, le sculpteur du monument Champlain à l'entrée de la terrasse. L'intéressant de la chose, c'est qu'il y a 100 ans, cette année, Paul Fabre entraînait sa bande de copains parisiens dans une bamboche mémorable à travers le Québec et à Québec. C'est ce que raconte ce petit livre publié à Paris, en 1895, et qu'on ne peut trouver que chez des collectionneurs avertis.



300 personnes au Gala de la PME, à Sept-Îles

Le Gala de la PME de Sept-Îles a attiré près de 300 membres de la communauté des affaires de la région, samedi. Au total, sept entreprises septiliennes ont été honorées. Les titres d'entreprise de l'année sont allés à Mécanique Diesel Mingan dans la catégorie petite entreprise et Bouchard et Blanchette Marine pour le secteur moyenne entreprise. Sur notre photo, Jean Paquin, président de la soirée, et Marc Duclos, l'un des dirigeants de la minière IOC, remettent le prix aux dirigeants de Diesel Mingan, Alain et Ginette Gagné.

collaboration spéciale, Nick Tobin

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Ottawa devait définir en septembre les critères du Gaspé Cure. Mais de nouvelles études ont été commandées par Pêches et Océans, où l'on mentionne qu'il faudra mettre en oeuvre un programme de formation des personnes chargées d'inspecter le poisson salé-séché.

Le député Bernier se dit extrêmement déçu du peu d'intérêt accordé à ce dossier par le ministre

La Matapédia fait la fête à ses artistes

AMQUI — La vallée de la Matapédia fêtera ses artistes demain, lors de la tenue du 8e souper-gala Artquimédia, l'occasion choisie pour accueillir et rendre hommage aux 45 personnes oeuvrant dans les domaines des arts visuels, de l'interprétation et de la littérature.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Comme le veut la tradition, les convives profiteront de tous les avantages d'une fête des sens : un vin d'honneur offert par la ville d'Amqui, le contact et les échanges avec les artistes du concours, une exposition et un souper gastronomique.

Ces convives seront d'ailleurs mis à contribution pendant la soirée au moyen d'un vote tenu pour déterminer l'artiste récipiendaire du prix du public. De plus, un artiste sera honoré par le comité organisateur pour sa brillante carrière sur le plan provincial, national ou international.

La réception débute à 17 h 30, à l'école Armand-Saint-Onge d'Amqui.

Les Matanais devront élire dix commissaires d'école dimanche

MATANE — Au terme de la période de la mise en candidature, dix circonscriptions de la Commission scolaire de Matane sont convoquées par plus d'un candidat pour les élections de dimanche.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

Ainsi, dans la circonscription #2, le commissaire sortant, Robert Gagné, affronte Jean-Guy Gauthier. Dans la #3, Mario Vézina (sortant), fait face à Jean-Guy Lamarre et Yvan Morin. Dans la #4, Jean-Claude Gagné (sortant) a

pour adversaire France Cantin. Dans la #5, Yves Gauthier (sortant) est opposé à Rita Boucher.

Dans Petit-Matane, cinq candidats se font la lutte. La commissaire sortante, Sylvia Dastous, est opposée à Solange Fortin, Marius Gagnon, Gérard Rioux et Diane Tremblay. Dans la #7, Camilla Guimont-Lavoie (sortante) affronte Carole Bourbonnais. Dans

la #8, Margareth Thibeault se bat contre Guy-A. Sirois à la suite du départ du commissaire Jean Philibert.

Dans la #11, Thérèse M.-Murray (sortante) a pour opposante Marie-Line Côté. Dans la #12, Chantal Lévesque (sortante) fait face à Yvan Côté.

D'autre part, cinq commissaires sortants ont élus sans opposition : Raymond Tremblay, Jacqueline Sioui, Ginette Turcotte, Paulette Couillard, ainsi que la présidente, Liane Lebrun-Imbeault.

La lutte contre
la drogue à l'école:
doit-on laisser
libre cours à la police



PROIT
De parole

Ce soir 20 h
ou samedi 15 h
C â b l e 8



la question : la police doit-elle continuer à intervenir de la sorte ? Des invités des divers milieux concernés se réunissent pour un débat qui promet...

Réalisateur-coordonnateur :
Simon Girard

Depuis la recrudescence des actions policières pour lutter contre la drogue dans les écoles, de plus en plus de gens s'interrogent sur la pertinence d'interventions aussi draconiennes. Ce soir, Anne-Marie Dussault pose



OUVREZ, VOUS VERREZ.



Écoutez l'émission "La Bande à Gillet", du lundi au vendredi de 6h00 à 10h00 entre le 7 novembre et le 2 décembre. Répondez correctement à la charade et gagnez le prix du jour. Les prix quotidiens non réclamés seront attribués sous forme de gros lot parmi tous les coupons reçus. Une valeur de 4 000 dollars en prix, une gracieuseté des Bijoutiers Doucet.

CJMF
93,3 fm
Passion

doucet
BIJOUTIERS

LE SOLEIL

Réglements disponibles à la station. 18 ans et plus.

Faites-nous parvenir le coupon de participation au

CJMF 93,3 fm
600, Belvédère, Québec (Québec), G1S 3E5
ou déposer-le à l'un des Bijoutiers Doucet

Nom _____
Adresse _____
Code Postal _____
Tél. rés. _____
Tél. bur. _____

Navratilova perd encore

Pierce sort Graf

NEW YORK (AFP) - La Française Mary Pierce (N.5) s'est qualifiée hier soir à New York pour les demi-finales du Masters féminin de tennis en éliminant la première joueuse mondiale, l'Allemande Steffi Graf, 6-4, 6-4.

Pierce affrontera en demi-finale la gagnante du quart de finale qui opposera la Tchèque Jana Novotna (N.4) à l'Américaine Lindsay Davenport (N.7).

Pierce avait atteint les quarts de finale mercredi lors du dernier match de la soirée. La Française avait connu quelques frayeurs lors de la première manche avant de s'imposer en trois sets face à la Sud-Africaine Amanda Coetzer, 5-7, 6-3, 6-3.

Adieu de Navratilova

Par ailleurs, Martina Navra-

tilova, éliminée en simple du Masters mardi soir par l'argentine Gabriela Sabatini, a également été battue en double hier, terminant ainsi une carrière professionnelle de 19 années, ponctuée de 167 victoires en tournoi dont 18 titres du grand chelem.

L'Américaine, d'origine tchécoslovaque, âgée de 38 ans, associée à la néerlandaise Manon Bollegraf, s'est inclinée face à l'espagnole Arantxa Sanchez et à la Tchèque Jana Novotna en deux manches 6-2, 6-4.

Navratilova avait annoncé avant le rendez vous de New York que le Masters constituerait son ultime compétition professionnelle, d'une carrière entamée en 1975 et qui l'a vu porter le record de victoire sur le gazon de Wimbledon à 9.



Mary Pierce n'a eu aucune difficulté à écarter Steffi Graf.

Saison compromise pour Compagnoni

La skieuse italienne Deborah Compagnoni a été hospitalisée dans une clinique privée de Milan pour une série d'exams, a-t-on appris auprès de la Fédération italienne de ski alpin. D'après le communiqué, Compagnoni, victime récemment d'une forte grippe, avait déjà subi des exams à Sondrio où elle réside, mais les responsables fédéraux ont souhaité des exams approfondis. Le quotidien sportif *Corriere dello Sport* indique dans son édition d'hier que les médecins ont découvert des traces de néphrite dans l'organisme de la double championne olympique (Super-G 1992 et géant 1994) qui a été contrainte de renoncer à accompagner ses camarades de l'équipe nationale pour les épreuves d'ouverture de la Coupe du monde à Park City, E.-U. Si ce diagnostic était confirmé, Compagnoni devrait observer un repos complet de près de deux mois.

LONGUEUR D'ONDE

Multiplication des réseaux spécialisés

La télé sportive risque l'engorgement

Les maniaques du sport à la télévision devraient en avoir plein la vue d'ici quelques années alors que les canaux spécialisés vont se multiplier chez nos voisins du Sud.

Ici au Québec, nous connaissons bien les réseaux RDS et TSN, spécialisés dans les sports, que nous pouvons recevoir par la câblodiffusion.

Aux États-Unis, il y a en plein de ces canaux de télévision sportive qui arrivent par le câble. Et ça ne fait que commencer.



par
Réal
LABBÉ

Dès le début de l'année 1995, un réseau exclusivement consacré au golf, The Golf Channel, sera en ondes aux USA. Imaginez, du golf 24 heures par jour, pendant toute l'année. Je ne sais pas mais il y a des événements que les abonnés auront l'occasion (pas la chance) de voir plusieurs fois. L'abonné aux États-Unis déboursa 6,95 \$ par mois pour ce réseau de golf.

Le président Joe Gibbs souligne que les golfeurs sont des passionnés et qu'ils trouveront dans ce nouveau canal un intérêt certain. On ne présentera pas que des tournois, il y aura aussi des tribunes téléphoniques, des leçons de golf, des expositions d'accessoires de golf, etc.

On devrait assister à quelques bouleversements sur la scène du golf car les réseaux vont vouloir s'arracher les golfeurs. C'est déjà commencé d'ailleurs avec le réseau Fox qui veut mettre sur pied un circuit professionnel de golf parallèle à celui de la PGA. La direction de ce dernier commence à réagir. On ne veut pas perdre le monopole des golfeurs professionnels. Les réseaux traditionnels ont besoin des vedettes pour attirer des téléspectateurs et il en sera de même pour Fox et The Golf Channel où l'on a besoin aussi des meilleurs professionnels, du moins de quelques-uns parmi les plus connus.

Mais l'expansion des réseaux de sport ne s'arrête pas qu'au golf. Quelque part l'année prochaine, on prévoit l'ouverture du Classic Sports Network, un réseau qui offrira aux consommateurs, comme son nom l'indique, des événements sportifs classiques. Il s'agira sûrement de reprises de compétitions sportives qui sont devenues des classiques.

Le pari

Attention, on prévoit même la mise en marche d'un réseau qui ne télédiffusera que des sports popices aux paris, des courses de chevaux jusqu'au jai alai. Dans les endroits où la loi le permettra, les téléspectateurs pourront même placer leurs paris par téléphone. C'est au milieu de 1995 que ce réseau devrait fonctionner.

Pour la fin de 1995 et le début de 1996, deux réseaux veulent présenter du sport ex-

clusivement féminin. Il y a un groupe qui s'appelle le Réseau du Sport féminin (Women's Sports Network). La concurrence sera féroce et il ne devrait y avoir qu'un groupe qui survivra.

Enfin, plus tard, beaucoup plus tard, un réseau qui sera consacré uniquement à la condition physique, puis ESPN, qui a déjà deux réseaux, en ajoutera un troisième, avec que des nouvelles et de l'information sportive, comme fait CNN pour les nouvelles générales. Et on termine avec un réseau de sports motorisés, tout ce qui compétitionne avec la propulsion de moteurs.

Comme on peut le voir, ça va devenir congestionné à un moment donné. Ce n'est pas tout de suite que l'on verra ces réseaux au Canada sauf qu'avec les petites soucoupes qui sont offertes, les possibilités seront plus grandes pour les sportifs canadiens et québécois.

L'Action de Grâce

N'oubliez pas que jeudi, c'est la fête de l'Action de Grâce chez nos amis américains. Une journée qui est célébrée avec beaucoup d'emphase et de dignité par tous ces bons patriotes. Du côté sport à la télévision, c'est une journée faste. La Ligue nationale présente ses deux matchs traditionnels, celui présenté à Detroit, alors que les Lions reçoivent les Bills de Buffalo à compter de 12 h 30 à NBC (câble 16) puis au réseau CBS (câble 27) à 16 h, ce sont les Cowboys de Dallas qui sont les hôtes des Packers de Green Bay.

Le football collégial n'est pas en reste et c'est le début d'une longue fin de semaine. Jeudi, au réseau ABC (câble 22), à partir de 11 h, c'est l'affrontement entre Baylor et Texas. Puis vendredi, le réseau ABC (câble 22) présente un programme double à compter de 11 h. Avant ça, il y a les matchs du week-end, autant au football collégial qu'au football professionnel. Aux réseaux RDS (câble 25) et TSN (câble 34), samedi à 14 h 30 c'est la Coupe Vanier, emblème du championnat universitaire canadien, en direct du SkyDome de Toronto.

Les amateurs de golf seront bien servis aussi par le Shark Shootout, en provenance de la Californie. Aujourd'hui c'est à 15 h 30 au réseau RDS (câble 25), et samedi au réseau CBS (câble 27) à compter de 16 h. Dimanche, à cause du football, on ne pourra voir la dernière ronde de ce tournoi.

La fin de saison du tennis féminin, c'est le tournoi Virginia Slims présentée au Madison Square Garden de New York. Le réseau ABC (câble 22) nous présente à partir de 13 h, la grande finale de ce prestigieux tournoi qui a été témoin de la dernière compétition de Martina Navratilova.

Il reste aussi du hockey samedi soir avec le réseau RDS. En direct de Drummondville, les Voltigeurs reçoivent la visite des Tigres de Victoriaville et d'Alexandre Daigle, dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, à compter de 19 h 30.





Damon Hill (à gauche) et Michael Schumacher ont souvent eu maille à partir au cours de la dernière saison, mais pour eux le GP d'Australie est maintenant chose du passé.

La FIA passe à la loupe le GP d'Adélaïde

Schumacher pas encore officiellement champion

PARIS (Reuter) - La Fédération internationale de l'automobile (FIA) a déclaré hier qu'elle étudiait le rapport officiel sur le Grand Prix d'Australie, au cours duquel un accrochage entre Michael Schumacher et Damon Hill avait permis à l'Allemand d'enlever le titre mondial de Formule 1.

Francesco Longanesi, porte-parole de la FIA, a indiqué que ce rapport, établi par l'observateur italien Roberto Causo, était bien parvenu au siège de la FIA à Paris. Mais il a refusé de dire s'il mettait en cause Michael Schumacher, comme l'affirmait mercredi le Daily Mirror. Selon le tabloïd britannique, Schumacher pourrait se voir privé de son titre.

Dimanche à Adélaïde, la Benetton de Schumacher avait bloqué la voie à la Williams de Hill au cours d'une tentative de dépassement du Britannique.

Les deux voitures avaient été endommagées et avaient dû abandonner. L'Allemand, qui comptait un point d'avance sur

son rival au départ, s'était ainsi vu décerner le titre.

« Nous attendons d'étudier de nouveaux éléments qui doivent nous arriver », a ajouté Francesco Longanesi sans plus de précision.

À la question de savoir s'il pouvait confirmer que Michael Schumacher était bel et bien champion du monde, il a ajouté: « Je ne prendrai pas position sur ce point ». Il a ajouté qu'aucun communiqué sur cette affaire ne serait publié avant aujourd'hui au plus tôt.

Damon Hill a estimé dans plusieurs interviews que la manœuvre de son adversaire n'était en rien irrégulière mais les médias britanniques, qui avaient fait leurs gros titres

d'une possible victoire de leur poulain, se sont montrés moins fair play depuis lundi, entretenant sans relâche la rumeur de possibles sanctions contre l'Allemand.

Accueilli hier en héros dans sa ville natale de Kerpen, le nouveau champion du monde de formule un s'est dit sûr de garder son titre en dépit de la polémique suscitée par son accident.

Souriant et détendu, le pilote de Benetton a salué les 20 000 supporters enthousiastes qui s'étaient massés devant l'hôtel de ville de Kerpen.

« Il n'y a aucune raison de me retirer le titre. Cette enquête est normale. C'est comme pour Prost », a déclaré le pilote allemand, en référence à l'accident qui avait impliqué dans des circonstances similaires le pilote français et le Brésilien Ayrton Senna lors du GP du Japon en 1989.

Retour de Danny Sullivan

DETROIT (AP) — Danny Sullivan, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis en 1985 et champion conducteur en 1988 va réintégrer la Formule Indy l'an prochain au volant de la voiture PacWest, a annoncé hier le président du groupe, Bruce R. McCaw.

L'équipe va utiliser le châssis Reynard en 1995 activé par les moteurs Ford Cosworth et chaussé de pneus Firestone. Sullivan s'est déjà livré à certains essais à Laguna Seca en Californie, le mois dernier.

« Je suis enchanté d'être de retour en série Indy », a déclaré Sullivan qui avait couru pour l'équipe de Galles en 1993, avant d'être évincé cette année quand un seul bolide fut retenu pour la course.

Sullivan, 44 ans, né à Louisville au Kentucky, mais qui habite aujourd'hui Aspen au Colorado, compte 17 victoires, 19 poles et plus de 8 millions \$ en gains depuis qu'il s'est joint à la Formule Indy en 1982.

Combat revanche Moorer/Foreman

LAS VEGAS (AP) - Le boxeur Michael Moorer a fait savoir qu'il voulait finalement poursuivre sa carrière et qu'il désirait un combat revanche contre George Foreman.

D'ailleurs, un contrat serait déjà signé à cet effet, selon son gérant John Davimos.

Moorer avait indiqué mardi, à une station radiophonique de Detroit, qu'il ne voulait plus se battre. Il a affirmé hier qu'il avait parlé sous le coup de la frustration. Foreman a vaincu Moorer le 5 novembre pour enlever le titre poids lourds de la WBA et de l'IBF.

Combat des invaincus

D'autre part, le boxeur américain James Toney défendra son titre mondial des super-moyens (IBF) devant son compatriote Roy Jones Jr, vaincu comme lui chez les professionnels, ce soir à Las Vegas.

À 26 ans, Toney présente un palmarès impressionnant avec 44 victoires en autant de combats, dont 29 par KO, et deux matchs nuls. Plus jeune d'un an, Roy Jones Jr a gagné 26 combats sur 26, dont 23 par KO.

Jones est condamné au succès aujourd'hui car, pour affronter Toney, il a abandonné sa couronne mondiale des moyens. L'IBF l'avait prévenu que, s'il passait dans la catégorie supérieure, il perdrait son titre.

Jones avait été battu en fina-



Michael Moorer est revenu sur sa décision d'abandonner la boxe et veut maintenant affronter de nouveau George Foreman.

le des jeux Olympiques de Séoul par un Sud-Coréen, sur une décision jugée scandaleuse par de nombreux observateurs.

Un autre championnat du monde aura lieu pendant la même réunion: l'Américain Oscar de la Hoya mettra en jeu son titre des légers (WBO) devant son compatriote Carl Griffith.

Dure journée pour Sébastien Britten

LYON, France (PC) — Pour Sébastien Britten, tous les espoirs étaient permis quand il s'est présenté au Trophée de France, compétition internationale de patinage artistique. Mais il a connu une journée éprouvante hier.

Britten, 24 ans, de Brossard, a gagné une médaille de bronze à Skate Canada il y a deux semaines. Il croyait que ce résultat allait lui donner des ailes. Mais voilà qu'il a raté un triple Lutz hier et a même perdu l'équilibre lors d'une vrilie.

Ces erreurs dans le programme court font qu'il a glissé à la 11e place sur un total de 14 concurrents. Le Français Eric Millot se retrouve au premier rang, suivi de l'Américain Michael Chack et du Français Philippe Candeloro.

« J'ai de bonnes d'améliorer mon classement finale lors du programme long, parce que plusieurs patineurs qui me devancent ne sont pas si forts que cela, a commenté Britten. J'espère tout simplement oublier ce qui m'est arrivé aujourd'hui.

« Ce fut ma pire journée depuis un an et demi. »

En danse, Marie-France Dubreuil, de Longueuil, et Tomas Morbacher, de St-Hubert, ont terminé neuvièmes sur 12 couples.

En couples, Caroline Haddad et Jean-Sébastien Fecteau, de Montréal, sont huitièmes après le programme court.